

Concept de sélection **hockey sur glace** pour la participation aux « Universiades d'hiver (UH) du 11 au 21 2021 à Lucerne-Suisse centrale »

Version def / 30.03.2021

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance pour les Universiades d'hiver** publiées par Swiss University Sports.

2. Date de la manifestation

Les Universiades d'hiver auront lieu à Lucerne-Suisse Centrale / Suisse du 11 au 21 décembre 2021.

Les compétitions dans la discipline hockey sur glace se dérouleront à Zoug / Sursee selon le calendrier actuel de **compétition** du 10 au 21 décembre 2021 (sous réserve de modifications).

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Tournoi masculin à 10 équipes

Tournoi féminin à 6 équipes

Chaque équipe est autorisée à inscrire une équipe masculine et / ou une équipe féminine composée d'un minimum de 15 joueurs de champ et de deux gardiens de but et d'un maximum de 20 joueurs de champ et de trois gardiens de but.

Une fois que le tournoi débute et que le chef de délégation signe la liste des joueurs de champ et des gardiens (roster), aucun remplacement, aucune modification ou ajout ne sera autorisé sur la liste (roster). Lors de la première réunion technique générale, le chef de délégation ou son représentant confirme et signe la liste officielle des compétiteurs.

4. Participation à l'Universiade d'été

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait):

1. Citoyenneté suisse
2. Âge: au minimum 17 ans et au maximum 25 ans, c'est-à-dire date de naissance comprise entre le 01.01.1996 et le 31.12.2003
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue, suisse ou étrangère.

Frais: les athlètes sélectionné(e)s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à un maximum de 400.- francs suisses (environ 15 % du coût total). Un autre 20% sera couvert par l'université respective de l'athlète*, le montant restant sera couvert pas Swiss University Sports.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Critères principaux: les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection:

L'équipe masculine sera composée de joueurs issus de la National League, de la Swiss League, de la MySports League et des U20-Elit.

L'équipe féminine sera composée de joueuses issues de la Women's League et de la SWHL-B.

Pour les deux équipes, les joueurs / joueuses qui jouent et étudient à l'étranger, peuvent également être convoqués.

Les critères suivants sont également pris en considération:

- Rôle des joueurs (3 gardiens, 7 défenseurs, 13 attaquants)
- Niveau et type de joueur (ligue, rôle à l'intérieur de l'équipe du club)
- Tir (gauche / droite)

Les athlètes intéressé(e)s doivent se manifester auprès du chef de discipline Paolo Angeloni avant la date d'inscription du 31.03.2021 (voir 8.1.).

5.3. Période de sélection pour les deux équipes SUISSE

La période de sélection expire le 31 octobre 2021.

5.4. Demande de sélection

La sélection de joueurs / joueuses est définie par les deux coachs principaux fin octobre 2021. La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) **au plus tard le 31 octobre** en concertation avec la fédération, sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande de sélection finale sera faite le 31.10.2021 avec la sélection définitive de tous les joueurs et de toutes les joueuses (concerne les athlètes convalescents sur la longlist ou les athlètes, qui n'ont pas encore reçu la libération du club à ce moment-là).

L'application se fait selon le modèle Excel (vue d'ensemble des résultats etc. selon A, B, C).

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports sur demande du CD:

Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
Head of Delegation Swiss University Sports (Chris Böcklin)
Vice-Président Swiss University Sports (Lorenz Ursprung)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix, avec délai le 31 octobre.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.antidoping.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales. Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Pour l'Universiade d'été, tous les concepts de sélection doivent être publiés au plus tard **9 mois avant la date de la compétition**.

Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

8.1. Processus d'inscription "Probables"

Les athlètes intéressé(e)s doivent se manifester auprès du chef de discipline Paolo Angeloni (**jusqu'au 31 mars**). Les probables pris en compte doivent donner leur accord écrit (convention de participation) à participer en cas d'une sélection et à s'engager à suivre le programme de sélection proposé (compétitions nationales / internationales) ainsi que d'éventuels rassemblements, la présentation officielle de l'équipe.

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse courriel). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles **jusqu'au 31 mai 2021** afin de pouvoir contrôler le statut étudiant (entre autre).

8.2. Encadrement de l'équipe

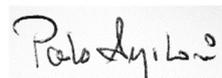
Manuele Celio sera le coach principal de l'équipe masculine. Un coach principal pour l'équipe féminine n'a pas encore été défini. Chaque équipe dispose d'un coach assistant, d'un manager d'équipe, d'un médecin, d'un physio / masseur et d'un chef de matériel. Un coach de gardiens pour les deux équipes sera également présent.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Lors de la sélection définitive, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient à la cheffe du sport d'élite ensemble avec le chef de délégation.

9. Responsabilités

Chef de discipline hockey sur glace international
Swiss University Sports
Paolo Angeloni
Flughofstrasse 50, 8152 Glattbrugg
Tél. 079 205 04 98
Courriel: paolo.angeloni@sihf.ch

Glattbrugg, le 30 mars 2021



Paolo Angeloni
Director Regio League



Cheffe du sport de performance Swiss University Sports
Marilen Matter Graf